

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la
Gauche démocrate et républicaine
3, route des 3 Ponts
63300 THIERS

Le 23 mars 2023

Aux élus et organisations syndicales de
l'arrondissement d'Ambert

Objet : Situation de l'hôpital d'Ambert
Nos références : JB1930-2

Madame, Monsieur,

J'ai eu ce jeudi 23 mars 2023 un échange direct avec François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention, concernant le devenir des services de l'hôpital d'Ambert.

Il m'a rappelé la priorité donnée par le Gouvernement au maintien dans des conditions acceptables de l'intérim médical au regard des exigences financières des « mercenaires de la santé ». Il a tout à fait conscience du rôle très négatif des entreprises d'intérim qui organisent des négociations de gré à gré « de façon insupportable », et qui sont à l'origine des refus des praticiens de répondre aux offres qui leur sont faites.

L'objectif est de maintenir dans une limite raisonnable les émoluments des médecins concernés. Pour que le bras de fer aboutisse, il a conscience des perturbations que cette situation pourra engendrer pendant quelques semaines.

Cependant, **il m'a informé que l'Etat, pour sortir de cette situation, a pris la décision de faire évoluer l'indemnisation des intérimaires** de 1 170 € brut à 1 390 € brut avec la possibilité de compléter cette somme par des frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture. Cette annonce devrait être rendue publique très rapidement.

De plus, comme me l'avait précisé le Préfet, les services préfectoraux et l'Agence Régionale de Santé (ARS) restent vigilants avec la volonté d'apporter des solutions aux centres hospitaliers en situation difficile pour qu'aucun service d'urgence ou de ligne SMUR ne soit fermé.

A ma question sur l'attribution sélective de la Prime de Solidarité Territoriale (PST) accordée aux praticiens hospitaliers qui viennent en renfort, il m'a également informé d'un changement de doctrine : toutes les spécialités pourront bénéficier de cette majoration, qui deviendra accessible à tous les praticiens, qu'ils soient à temps partiel ou juniors.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs *et les plus amicaux.*



André CHASSAIGNE